6 novembre 2026 ● VOL. 54 ● NO 06

SYNDICAT DE L'ENSEIGNEMENT DU SAGUENAY [CSQ]

Bulletin

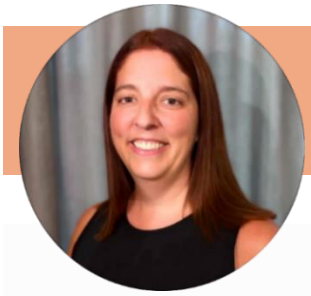
ICI SES

Dans ce bulletin...

- Mot de la présidente
- Octroi de suppléance
- Balado – Prof ma fierté!
- Retour sur le réseau d'action féministe
- Beneva – Nouveau taux (janvier)
- Colloque – lutte contre l'homophobie et la transphobie – Invitation
- Délégation – Réseau des jeunes CSQ
- Activité - Pot Mason



MA RÉALITÉ. NOTRE VOIX. MON SYNDICAT.



Mot de la présidente

En action pour l'éducation

Le 21 octobre dernier, j'ai eu le plaisir d'assister au lancement de la plateforme **En action pour l'éducation** de la CSQ. J'en ressors avec plusieurs réflexions, mais surtout avec le sentiment qu'il est essentiel de poursuivre le dialogue et de travailler ensemble pour faire évoluer notre système éducatif.

Ce qui m'a particulièrement marquée lors de cette rencontre, ce sont les discours qui ont mis en lumière l'importance de se donner une vision commune de l'éducation et de réfléchir collectivement à ce que nous souhaitons pour l'avenir. J'ai également été touchée par la présence de partenaires qui ne proviennent pas du milieu de l'éducation. Leur engagement rappelle que cet enjeu dépasse les murs de nos établissements : la réussite de nos jeunes, l'égalité des chances et la qualité des services éducatifs concernent toute la société.

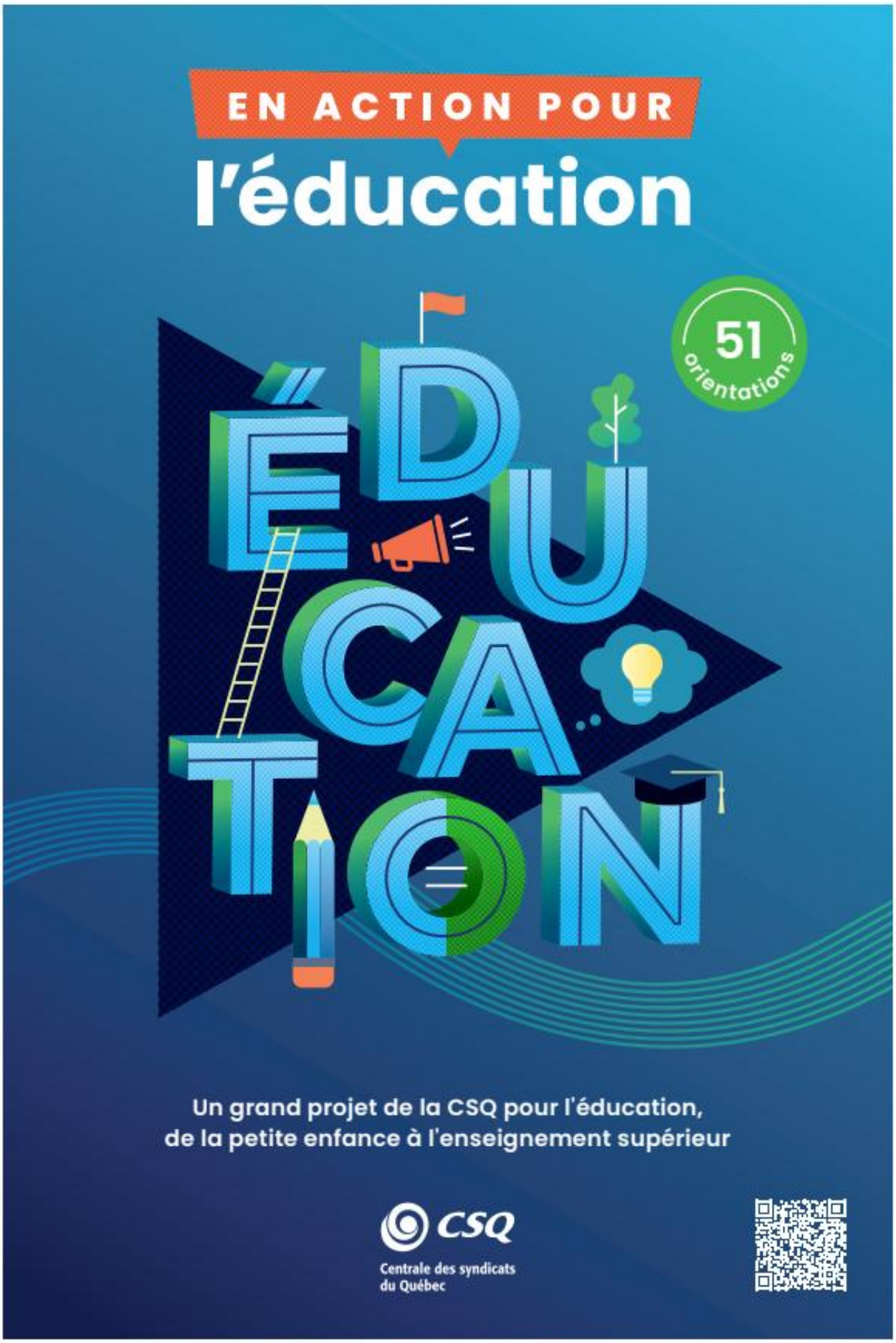
Avec ses 51 orientations, la plateforme propose des pistes pour améliorer notre système d'éducation, de la petite enfance jusqu'à l'enseignement supérieur. Elle nous invite à reconnaître les défis, à réfléchir aux changements nécessaires et à envisager, ensemble, des solutions durables. Bien sûr, nous savons que les défis sont nombreux et que les changements ne se feront pas du jour au lendemain. Ils nécessiteront de l'ouverture, du dialogue et une réelle volonté de collaboration. Toutefois, lorsque les voix se rassemblent, que les idées circulent et que les partenaires acceptent de travailler ensemble, un espace s'ouvre pour faire autrement.

Je suis ressortie de cette journée avec un sentiment que je trouve précieux : celui que le changement est possible. Pas par magie, ni sans efforts, mais grâce à la mobilisation, au dialogue et à la volonté de placer l'éducation au cœur de nos priorités collectives. Il reste maintenant à transformer les paroles en actions concrètes et à s'assurer que les personnes qui connaissent la réalité du terrain soient pleinement entendues. C'est là que notre rôle syndical prend tout son sens : porter la voix de nos membres, défendre des conditions qui permettent d'offrir des services de qualité et contribuer activement aux réflexions et discussions sur l'avenir de notre réseau.

Dans le contexte où nous devrions bientôt avoir des états généraux, continuons à faire vivre ce dialogue et à unir nos efforts pour que l'éducation demeure une priorité collective.

Nous enverrons prochainement une affiche à votre personne déléguée pour la placer dans votre milieu. Vous y trouverez un code QR pour accéder directement à la plateforme et découvrir les 51 orientations proposées.

Isabelle Boivin, présidente


EN ACTION POUR
l'éducation
51
orientations
ÉDUCATION
Un grand projet de la CSQ pour l'éducation,
de la petite enfance à l'enseignement supérieur
CSQ
Centrale des syndicats
du Québec

Secteur jeunes

Octroi de suppléance

Depuis le début de l'année, nous recevons plusieurs appels au sujet de l'octroi de la suppléance. Voici un rappel de notre convention locale (clause 5-1.23).

Lors d'une suppléance, celle-ci sera offerte selon l'ordre suivant :

1. À un enseignant en disponibilité ou à un enseignant affecté en totalité ou en partie à la suppléance.
2. À défaut du paragraphe précédent et pour un remplacement prévu pour dix (10) jours et plus, le Centre de services fait appel à un enseignant inscrit dans le champ concerné sur la liste de priorité d'emploi comme stipulé à la clause 5-1.23.[1]
3. À défaut du paragraphe précédent et pour un remplacement prévu pour dix (10) jours et plus, le Centre de services fait appel à un enseignant inscrit dans la banque des personnes sélectionnées par champ par le Centre de services**.**
4. À défaut du paragraphe précédent ou pour un remplacement prévu pour moins de dix (10) jours, le Centre de services fait appel à un suppléant occasionnel inscrit sur une liste maintenue par elle à cet effet et selon la mécanique qu'elle détermine soit, à l'heure actuelle, la suppléance centralisée.
5. À défaut des paragraphes précédents, un système de dépannage est mis en place dans l'établissement.

Général

Balado - *Prof, ma fierté!* – La voix aux profs!

Le deuxième épisode de la saison 3 de *Prof, ma fierté!* le balado est maintenant disponible sur les différentes plateformes d'écoute notamment sur **Spotify** ainsi que sur la **chaîne YouTube de la FSE-CSQ**.

Dans cet épisode, Catherine et Pierre discutent avec Simon Viviers, professeur titulaire à la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université Laval et spécialiste de la santé mentale au travail. Ensemble, ils abordent la lourdeur de la tâche de travail des enseignantes et enseignants, et discutent des leviers dont ils disposent collectivement pour améliorer leur quotidien. Bonne écoute!

[1] En vertu de la clause 5-1.23, l'enseignant lié à une suppléance de dix (10) jours et plus ou à un contrat à temps partiel de remplacement est réputé non disponible aux fins d'application de la liste de priorité.
Dans une situation particulière, le Centre de services et le Syndicat conviennent de procéder autrement.

Retour sur le réseau d'action féministe

Les 29 et 30 octobre, le Réseau d'action féministe de la CSQ s'est tenu à l'hôtel Le Montagnais de Chicoutimi sous le thème **« Femmes et représentation »**.

La première journée a débuté par le mot de bienvenue de Nadine Bédard St-Pierre, vice-présidente de la CSQ. Les participantes ont ensuite assisté à une conférence de Christine Labrie, ex-députée de Sherbrooke pour Québec solidaire, qui a partagé son expérience en politique, les défis rencontrés en tant que femme et ses réflexions sur son départ après deux mandats. Julie Pinel (Comité d'action féministe (CAF)) a ensuite présenté les enjeux féministes liés aux élections de 2026.

En après-midi, Félix Cauchy-Charest a animé un atelier sur la façon de répondre à la misogynie en ligne (voir aide-mémoire à la suite de l'article). À travers des statistiques, des concepts clés et des exercices pratiques, les participantes ont exploré des stratégies pour faire face aux commentaires haineux et aux menaces. La journée s'est conclue par le visionnement d'un documentaire et un quiz.

La deuxième journée a débuté avec une présentation de Julie Pinel sur l'étude **« L'égalité participative »**, qui a suscité des échanges riches et authentiques. Par la suite, Alexandre Dumas a abordé la question de l'exode des femmes en politique, en présentant les obstacles qu'elles rencontrent et les raisons qui les poussent à quitter la vie politique. Il a conclu en rappelant que l'avancement de la condition féminine profite à toute la société.

Le réseau s'est terminé par une présentation des participantes ayant pris part à la conférence de l'Internationale de l'Éducation. Ces deux journées ont été marquées par des échanges enrichissants, des réflexions profondes et un fort esprit de solidarité.

Catherine Girard, enseignante à l'école St-Joseph

AIDE-MÉMOIRE · ATELIER DU RÉSEAU D'ACTION FÉMINISTE

Répondre à la misogynie en ligne

On ne répond pas pour convaincre l'agresseur. On répond pour le **public silencieux** qui lit sans commenter, et pour la personne ciblée.

Avant de répondre : les 3 P

Personne
Qui parle? Sincère, troll, raid, faux compte? Une menace sort de la discussion.

Public
Qui me lit? Personne: ignorer ou masquer. Un public hésitant: ça vaut une réponse.

Prix
Ça me coûte quoi? Temps, énergie, exposition. Trop cher: relayer à l'équipe.

Quatre options

- **Ignorer ou masquer**: sur une page, l'auteur ne voit pas qu'il est masqué
- **Documenter et signaler**: capture, lien, date, puis signaler en groupe
- **Répondre**: court, pour le public
- **Relayer à l'équipe**: soutien et signalements collectifs

Signaux de coordination

- Vague de commentaires en quelques minutes
- Textes identiques, fautes comprises Comptes
- récents, sans photo, nom + chiffres
- Rythme inhumain (des dizaines de commentaires par jour)
- Faux témoignages (« En tant que mère… ») copiés sur plusieurs pages

Cinq réponses types

RÉPONSE	QUAND	EXEMPLE
Recadrer par les faits	Mythe répandu	« Pourquoi les emplois à majorité féminine sont-ils moins payés que des emplois masculins de valeur équivalente? »
Soutenir la personne	Attaque personnelle	« Merci pour ton travail. Tes idées méritent d'être débattues, pas ton apparence. »
Nommer la tactique	Raid, faux comptes	« 12 comptes créés cette semaine publient le même message. Ce n'est pas un débat, c'est un attaque coordonnée. »
Retourner avec humour	« Juste une blague »	« Une joke, c'est supposé être drôle. Qu'est-ce qui est drôle ici? »
Question ouverte	Personne sincère	« Qu'est-ce qui te fait dire ça? Je suis curieuse de ton expérience. »

Cinq règles de forme

1. Court : 1 à 3 phrases, une idée
2. Ne pas répéter le mythe ou l'insulte
3. Pas d'insulte ni de mépris
4. Ne pas taguer l'agresseur
5. Une réponse, pas une conversation

Se protéger

- Fixer d'avance son temps de modération
- Capturer avant de supprimer
- Menaces ou doxxing : jamais seule. Preuves, signalement, plainte possible
- Rejoindre ou créer unechaîne d'alerte
- Se déconnecter sans culpabilité

Ils sont moins nombreux qu'ils en ont l'air.

À garder

Beneva - Nouveau taux (janvier 2027)

Concernant le renouvellement d'assurance collective avec Beneva, les variations de tarification au 1er janvier 2027, seront les suivantes :

- En assurance maladie : augmentation de 6,6 %
- En assurance soins dentaires : statu quo sur la tarification de 2026
- En assurance salaire de longue durée : statu quo sur la tarification de 2026
- En assurance vie : statu quo sur la tarification de 2026

Malgré le statu quo de la prime contractuelle mentionné ci-dessus, il y aura une augmentation de la prime payable, car le gouvernement de la CAQ a voté une augmentation de la taxe sur l'assurance qui passera à partir du 1er janvier 2027 de 9 % à 9,975 %.

Vous pouvez consulter le détail de la tarification applicable au régime d'assurance collective Alter ego de la CSQ pour l'année 2027 en cliquant sur le lien suivant : **Tableau des taux - 1er janvier 2027**

Les primes indiquées dans le tableau sont établies par période de 7 jours (52 périodes de paie par année) de même que par période de 14 jours (26 périodes de paie par année) et sont applicables pour l'ensemble des régimes à compter de la première période de paie complète coïncidant avec ou suivant immédiatement le 1er janvier 2027.



Colloque biennal de la Table nationale de lutte contre l'homophobie et la transphobie

21 et 22 janvier 2027

Université de Sherbrooke – Campus de Longueuil

Vous voulez y participer?

Avisez-nous avant le lundi 30 novembre 2026 en écrivant au : ilanglois@ses-csq.com

***Note** : Nous vous libérerons pour la durée du colloque. Nous nous occupons de la réservation d'hôtel et nous vous remboursons les frais de déplacement et de repas.*



Réseau des jeunes CSQ

Voici la délégation officielle :

- *Alec Bouchard*
- *Gabriel Auclair*

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont mentionné leur intérêt!
N'hésitez pas à vous inscrire à nouveau lorsqu'il y aura un évènement!

Activité – Pot Mason

En lien avec notre mobilisation locale sur la violence, nous vous rappelons que l'activité des pots Mason est démarrée. Une affiche et des étiquettes rondes (jetons) sont maintenant dans les milieux. Le but de cette activité est pour démontrer visuellement au Centre de services la présence grandissante de gestes de violence dans notre milieu de travail, **peu importe la source** (élèves, parents, collègues, etc.).

Il demeure toutefois important de remplir une déclaration sur CONFORMiT si vous vivez un geste de violence.

Du 1er au 28 novembre 2026, apposez un jeton dans le pot Mason pour chaque geste de violence physique, verbale ou psychologique que vous vivez.

